

Saint-Ange

Les moines arrivés à Romans avec Barnard en l'an 837 christianisent la contrée et bâtissent un premier édifice en bois peut-être à l'emplacement d'un temple païen.

L'église de saint-Ange (saint Michel) apparaît dans le cartulaire de l'église de Saint-Barnard dès 990. L'abbaye en perçoit les dîmes.

Les temps sont troublés, l'église et ses dîmes sont usurpées plusieurs fois par des chevaliers qui, se repentant, les rendent aux chanoines.

La paroisse de Saint-Ange est l'une des quatre paroisses du mandement de Peyrins avec Peyrins, Génissieux et Mours.

Les registres paroissiaux commencent en 1671, les limites de la paroisse sont vérifiées régulièrement.

Saint-Ange est une seigneurie

Les Poterlat achètent la seigneurie au seigneur de Chaste de Geysans en 1552. Ils habitent une maison forte appelée le château bâtie sur la commune de Geysans en dessous de Saint-Ange.

Ces seigneurs sont enterrés dans l'église dans la travée centrale sous la pierre tombale qui porte une croix qui s'estompe avec les années.

François de Poterlat est seigneur de Saint-Ange et d'Etoile, où se trouve un château portant le nom de château Saint-Ange.

L'église échappe à la destruction au moment des guerres de religion et les relations entre les curés ou vicaires du lieu et les chanoines de Saint-Barnard ne sont pas toujours cordiales comme en attestent les procès.

L'église a souvent besoin de travaux et de nouveaux ornements. En 1677, un des chanoines patron de l'église donne 200 livres au curé pour charrier la chaux, faire apprêter les charrettes pour le charroi de sable et pour faire le mortier.

A la révolution française, l'église et la cure sont vendues à des particuliers. La cure est vendue à un marchand de Romans.

L'acquéreur de l'église la transmet à des voisins et à son gendre contre une fondation de messes. En 1820, le gendre la cède à la paroisse de Saint-Ange. Mais l'édifice se trouvant sur la commune de Geysans, cette donation apparaît sur la matrice cadastrale de Geysans ce qui provoque un imbroglio chaque fois que la commune de Peyrins doit intervenir pour des travaux!

En 1905, lors de la séparation de l'église et de l'Etat, l'église appartient bien à la commune de Peyrins mais ce n'est qu'en 2021, que l'église est reconnue peyrinoise auprès des administrations.